



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476



Menuiserie

Formation
Cours du soir
Site d'Arlon / Virton

Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon
info@eafc-sudlux.be
+32 (0) 63 230 240
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ve: 9h-21h30

Menuisier

Vous aimez travailler le bois et vous rêvez de réaliser vous-même des pièces de mobilier, d'apprendre à poser des châssis ou de redonner vie à de vieux meubles ?

Nous vous proposons une formation en soirée qui vous apprendra à choisir les bonnes essences de bois, à tracer les plans, découper les pièces, les ajuster et réaliser les finitions.

Dans un premier temps, vous réaliserez des ouvrages simples puis vous pourrez vous consacrer à des réalisations plus complexes comme des escaliers ou des portes sur mesure.

Attention, cette formation ne permet pas la certification en tant que menuisier mais, à côté des cours concrets comme les pratiques d'assemblage, nous vous proposons également les bases du dessin technique afin de vous initier à toutes les facettes du métier.



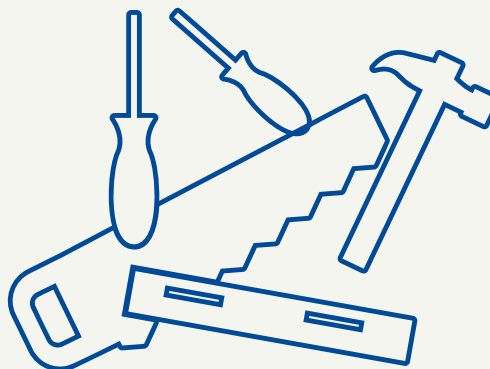
Programme

1ère année :

- Pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 1, 120 périodes
- Bases du dessin technique et calculs professionnels, 60 périodes
- Pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 2, 140 périodes

2ème année :

- Organisation de l'atelier et pratiques d'usinage, 80 périodes
- Menuiserie : les portes d'intérieur, 120 périodes
- Menuiserie : les châssis, 120 périodes



Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue de chaque UE, une **ATTESTATION DE RÉUSSITE** délivrée par la **Communauté française**.

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum. Être en possession du CEB.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation